



PROCÈS-VERBAL
de la séance ordinaire du conseil municipal
du 4 décembre 2017

À l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue au centre communautaire de Maddington Falls, le 4 décembre 2017 à 20h00.

Étaient présents :

Monsieur Ghislain Brûlé, maire

Messieurs les conseillers Fabien Pelletier, Éric Girard et Gaétan Légaré.

Mesdames les conseillères Eve-Lyne Marcotte, Denise Houle et Diane Mercier

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Ghislain Brûlé.

Assiste également Madame Lucie Massé, directrice générale.

155-12-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Diane Mercier, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

156-12-17

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2017 a été transmise au maire et aux membres du conseil par une correspondance électronique;

Il est proposé par Madame Diane Mercier, et résolu unanimement d'adopter tel que soumis, le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017.

157-12-17

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

CONSIDÉRANT QUE selon le Code municipal, le rapport du maire doit être déposé devant le Conseil trente jours avant l'adoption du budget;

Il est proposé par Monsieur Fabien Pelletier, et résolu unanimement d'adopter le rapport du maire tel que présenté.

158-12-17

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes payés et à payer;

CONSIDÉRANT QUE Madame Lucie Massé, secrétaire-trésorière, confirme que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses;

Il est proposé par Monsieur Fabien Pelletier et résolu unanimement d'accepter les comptes payés et à payer tel que présenté.

159-12-17

DÉPÔT DE LA LISTE DES RPÉSENTANTS DES COMITÉS

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des représentants de comité;

Régis des chutes:

Gaétan Légaré, Ghislain Brulé, Fabien Pelletier (suppléant)

Transport adapté Grand Tronc:

Denise Houle

Bibliothèque:

Ghislain Brulé, Eve-Lyne Marcotte

SIEGDV:

Ghislain Brulé

CDSEGD:

Ghislain Brulé, Fabien Pelletier

Avenue santé Bois-Francs:

Gaétan Légaré

MADA:

Diane Mercier, Fabien Pelletier, Ghislain Brulé

MAE et PFM:

Éric Girard, Eve-Lyne Marcotte

OSBL Festifalls :

Denise Houle

OSBL Site Touristique:

Éric Girard, Diane Mercier,

Il est proposé par Madame Eve-Lyne Marcotte et résolu unanimement d'accepter tel que présenté la liste des représentants de comité.

160-12-17

DÉPÔT LETTRE D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRE

Le maire et les conseillers ont remis leur déclaration d'intérêts pécuniaires à la directrice générale et secrétaire/trésorière, Madame Lucie Massé.

161-12-17

ENTENTE CONFIAIT À LA MUNICIPALITÉ DIVERSES RESPONSABILITÉS À L'ÉGARD DES COURS D'EAU SUR SON TERRITOIRE ET PRÉVOYANT LEURS MODALITÉS D'APPLICATION – AUTORISATION DE RESPONSABILITÉS SIGNATURE

ATTENDU QUE la MRC détient la compétence exclusive sur tous les cours d'eau de son territoire, telle que définie par l'article 103 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1);

ATTENDU QUE la MRC ne dispose pas du personnel, des véhicules et des équipements requis pour exercer pleinement cette compétence;

ATTENDU la décision de la MRC à l'effet de se doter d'une équipe de gestion des cours d'eau;

ATTENDU la révision par la MRC de ses outils de gestion des cours d'eau, soit le règlement numéro 338 concernant les matières relatives à l'écoulement

des eaux et la Politique révisée relative à la gestion des cours d'eau et leurs amendements;

ATTENDU QU'il y a lieu de convenir de nouvelles ententes entre les municipalités et la MRC pour l'application de ces outils;

ATTENDU QUE l'article 108 de la *Loi sur les compétences municipales* prévoit qu'une entente peut être conclue entre la MRC et une municipalité locale de son territoire conformément aux articles 569 à 578 du Code municipal pour lui confier l'application des règlements, le recouvrement de créances et la gestion des travaux prévus par la loi en matière de cours d'eau;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte, il est résolu que le Conseil autorise, au nom de la Municipalité de Maddington Falls, le maire, la directrice générale et secrétaire-trésorière, et chacun d'eux séparément, à signer tout document concernant les ententes relatives à l'application de la politique révisée relative à la gestion des cours d'eau et du règlement numéro 338 concernant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau et leurs amendements et confiant à la municipalité diverses responsabilités à l'égard des cours d'eau sur son territoire et prévoyant leurs modalités d'application.

162-12-17

APPROBATION DES TRAVAUX PAERRL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 36 565\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes suivantes : Rang 11 et sur le rang de la Rivière, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Il est proposé par Madame Diane Mercier, et résolu unanimement que la municipalité de Maddington informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes suivantes : rang 11 et rang de la Rivière, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

163-12-17

LETTRE DÉMISSION DU COMITÉ MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

CONSIDÉRANT QU'UNE lettre à l'attention de la conseillère responsable du comité MADA a été reçue;

CONSIDÉRANT QUE dans cette lettre cinq membres du comité MADA manifestent leurs intentions de donner officiellement leurs démissions;

Il est proposé par Monsieur Fabien Pelletier, et résolu unanimement que la municipalité de Maddington Falls accepte la démission de cinq membres du comité MADA.

VARIA

164-12-17

COUPE DE BOIS SUR LES TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE des bénévoles effectuent des coupes de bois sur les terrains appartenant à la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'aucune personne n'est présentement mandatée pour superviser les coupes de bois;

Il est proposé par Monsieur Éric Girard, et résolu unanimement de ne plus autoriser les bénévoles à effectuer les coupes de bois, sur les terrains appartenant à la municipalité.

SUIVIE DES DOSSIERS

Monsieur Ghislain Brûlé nous informe :

- Que suite au brunch des deux maires, la municipalité a remis une somme de 950\$ au partage alimentaire du grand Daveluyville.

Madame Eve-Lyne Marcotte effectue un suivi ;

- Elle nous informe avoir assisté à la conférence de presse de la MRC ami des enfants.
- Elle nous informe aussi que c'est la semaine de la lecture.
- Elle remercie les bénévoles pour la décoration de la salle.

RENCONTRE DES MAIRES MRC

Monsieur Ghislain Brûlé, effectue un suivi:

- Il mentionne que Monsieur Alain St-Pierre a été élu préfet de la MRC d'Arthabaska et Madame Maryse Beauchesne préfète suppléante
- Il mentionne qu'il y a eu une hausse de 9 % au budget de la MRC et de 5% pour Maddington Falls.

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Monsieur Éric Girard effectue un suivi ;

- Il nous informe qu'un livret sera rédigé incluant les activités de la PFM.
- Il nous mentionne que les enfants ont amassé la somme 154\$, pour des activités scolaires, lors du Maddington en Art.

GRAND TRONC

Madame Denise Houle, effectue un suivi :

- Elle mentionne que la prochaine rencontre aura lieu en février.

RÉGIE DES CHUTES

Monsieur Fabien Pelletier effectue un suivi :

- Il nous informe avoir assisté à une rencontre concernant le budget 2018.

Monsieur Gaétan Légaré effectue un suivi :

- Il nous mentionne avoir été réélu comme président de la Régie des Chutes.
- Il nous mentionne qu'une caméra thermique sera acquise en 2018.
- Il nous donne des recommandations de sécurités pour le temps des fêtes.

AVENUE SANTÉ BOIS-FRANCS

Monsieur Gaétan Légaré effectue un suivi :

- Il nous informe qu'un nouveau médecin est entré en poste le 3 décembre.

MADA

Madame Diane Mercier effectue un suivi :

- Elle mentionne que lors de la prochaine rencontre de nouvelles politiques seront adoptées.
- Elle mentionne que lors de la prochaine rencontre de la MADA qui aura lieu le 8 janvier 2018, de nouveaux membres seront nommés et de nouveaux projets verront le jour.

SITE TOURISTIQUE DE MADDINGTON

Madame Diane Mercier effectue un suivi

- Elle nous informe que l'Assemblée annuelle aura lieu le 9 janvier à 19 h à la salle municipale de Maddington Falls.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Levée de l'assemblée sur proposition de Madame Diane Mercier à 21h15.

SIGNÉ : _____
Ghislain Brûlé, maire

SIGNÉ : _____
Lucie Massé, directrice générale et secrétaire- trésorière